

# S'opposer aux fondamentalismes religieux en Bolivie : L'inclusion des droits sexuels et reproductifs dans la Constitution

## S'opposer aux fondamentalismes religieux en Bolivie : L'inclusion des droits sexuels et reproductifs dans la Constitution

Católicas por el Derecho a Decidir-Bolivia  
*Catholiques pour le Droit de Décider-Bolivie*

Teresa Lanza Monje

Le processus historique de refondation de l'État bolivien commencé en 2006 et marqué par l'avènement au pouvoir du premier président indigène de l'histoire du pays (voire de la région latino-américaine) Evo Morales, a constitué une opportunité unique de revoir le rôle de l'Église catholique dans le pays ainsi que son influence sur l'État. Dans la présente étude de cas, les [Católicas por el Derecho a Decidir-Bolivia](#) (Catholiques pour le Droit de Décider-Bolivie, CDD-Bolivia, selon l'acronyme espagnol) développent l'histoire de la relation État-Église catholique dans le pays, pour ensuite décrire le processus qui a mené à l'inclusion des droits sexuels et reproductifs (DSR) dans la nouvelle [Constitution](#) bolivienne, ainsi que les dispositions qui garantissent la séparation entre l'État et les églises. Parmi les aspects les plus intéressants de ce processus nous verrons comment les féministes se sont introduites dans le processus de re-signification des institutions boliviennes, en profitant de la conjoncture historique pour poser des limites à l'influence négative des hiérarchies catholiques dans les politiques publiques relatives à la santé et aux droits reproductifs. Un autre aspect à souligner, et qui constitue un des facteurs clés expliquant le succès de cette stratégie, est le vaste et dynamique réseau d'alliances tissé par les féministes avec d'autres mouvements sociaux —les jeunes, la diversité sexuelle, les femmes indigènes.

### Introduction

En Amérique Latine, l'Église catholique a constitué un instrument de colonisation pour soumettre la population indigène et pour instaurer un nouveau système politique, idéologique et économique dans la région.

L'Église catholique a quasiment exterminé toute forme de religiosité indigène autochtone, elle s'est en plus enrichie à travers l'exploitation

des populations autochtones et des ressources naturelles du continent. De surcroît, elle a renforcé son pouvoir idéologique en imposant les rites catholiques (cérémonies du baptême, première communion, mariage et autres sacrements) et a monopolisé l'éducation de la population, activités pour lesquelles elle recevait la « dîme », c'est-à-dire, un paiement en monnaie ou en espèce. Sa puissance économique s'est accrue et a favorisé son immixtion au sein des classes sociales élevées ainsi qu'auprès des gouvernements « de services », en manipulant et en contraignant pour imposer sa morale et sa manière d'interpréter le monde. En dépit de tout cela, il est intéressant de souligner la diversité culturelle qui demeure et le syncrétisme religieux enraciné dans la région, où plusieurs coutumes, déesse et dieux des populations indigènes comme des populations africaines, fruits du trafic d'esclaves, se sont confondus et fusionnés avec la nouvelle religion imposée.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, suite aux guerres d'indépendance survenues dans la région, l'Église catholique a commencé à perdre du terrain sur le plan économique, mais pas sur les plans symboliques, idéologiques et politiques. Toutefois, lorsque les pays latino-américains ont rédigé et adopté leurs Constitutions, l'Église catholique s'est positionnée de manière différenciée, avec le résultat qu'une majorité d'États sont devenus confessionnels et un groupe réduit se sont constitués en États laïcs. Selon le chercheur mexicain Edgar González Ruiz :

Toutes les Constitutions latino-américaines reconnaissent la liberté de culte, cependant, plusieurs donnent un statut privilégié à l'Église catholique. Parmi les Constitutions privilégiant le laïcisme et la séparation entre l'État et l'Église nous trouvons le Mexique, le Nicaragua, Cuba et l'Uruguay. Les autres Constitutions expriment toutes un certain degré de relation avec l'Église, allant de l'invocation de Dieux dans leur préambule (Guatemala, Salvador, Pérou, Panama, Paraguay, Costa Rica, Colombie, Equateur, Honduras, Brésil, Argentine et Venezuela) ; à un traitement préférentiel dans la reconnaissance de sa personnalité juridique (Guatemala et Le Salvador) ; la mention de son importance dans la construction historique et culturelle de la Nation (Paraguay et Pérou); ou le soutien aux vicariats militaires (Equateur et République Dominicaine<sup>1</sup>).

Bien qu'une prédominance du fondamentalisme catholique dans la région soit clairement identifiable, sa diversité culturelle et les interprétations multiples du concept de fondamentalisme font que l'on puisse parler également de fondamentalisme économique en référence à la prépondérance et au fonctionnement vénal du système capitaliste et de ses principes de marché ; de fondamentalisme militaire, par l'accès violent au pouvoir politique de l'armée qui impose à travers les armes une forme

de gouvernement antidémocratique ; ou bien un fondamentalisme légal, qui se traduit par la grande quantité de lois, anciennes et récentes, qui constituent des produits sociaux et culturels construits sur la base d'une idéologie patriarcale étrangère et exclusive qui régulent la maternité, les rôles sexuels, l'économie et le travail, qui donnent une légitimité légale à la domination masculine sur les femmes et pour qui, le référent de l'humanité est « l'homme » lettré, bourgeois, blanc et hétérosexuel (vision phallogocentrique, selon Jacques Derrida).

En ce sens, les fondamentalismes religieux ne sont pas les seuls à s'être enracinés tout au long de l'histoire de la région, les fondamentalismes militaires mais aussi économiques, imposés par les organismes internationaux tels que la Banque interaméricaine de développement (BID), la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et autres ; les fondamentalismes de marché mais également de la publicité, se sont ancrés également. Tous ont tenté de limiter l'exercice des droits et les libertés des femmes et leur développement. Il faut également mentionner l'émergence de certaines formes de fondamentalismes indigènes qui cherchent à revendiquer les droits de certains peuples autochtones en transgressant les droits d'autres secteurs. L'individualisme en tant que concept n'existe pas dans certaines vision du monde des indigènes ce qui les mène à faire prévaloir l'intérêt collectif et communautaires sur les intérêts individuels. Ceci combiné aux facteurs culturels, économiques ou politiques, produisent parfois un conflit de droits très difficile à résoudre. Se débat reste inachevé sur le plan des droits humains et d'autant plus si l'on considère le principe d'intégrité ceux-ci.

### **Le contexte des fondamentalismes en Bolivie**

La victoire d'Evo Morales aux élections présidentielles fin 2005, a signifié pour le pays un changement social et politique radical. La présence d'un président indigène à la tête du gouvernement brise, de plusieurs manières, le pouvoir oligarchique en place depuis plusieurs siècles et offre la possibilité de créer un changement mais qui nécessitera plusieurs années encore pour faire connaître la portée de ses résultats. Ce scénario nous mène à dire que la Bolivie vit « une période sociale différente », ce qui dans l'absolu ne veut pas dire que les pratiques exclusives envers les femmes ou que les fondamentalismes aient disparu; au contraire, dans les faits, ils se sont exacerbés. L'Église catholique, par exemple, continue à exercer un rôle politique important, en plus de son rôle de « religion reconnue » par l'État, qui lui permet d'influencer les politiques éducatives et de santé dans les zones urbaines et rurales.

Les fondamentalismes politiques sont le reflet du conservatisme de la classe dominante du pays. Il s'agit de la classe privilégiée, oligarchie,

conservatrice et économiquement puissante, propriétaire de grandes étendues de terres, de la majorité des entreprises privées, des moyens de communications et qui est conformée par ceux qui étaient détenteurs du pouvoir, deux ans auparavant. Ce secteur, qui voyait ses intérêts en péril, s'est uni à la hiérarchie catholique, apostolique et romaine, contre le nouveau gouvernement<sup>2</sup>.

De son côté, le gouvernement d'Evo Morales a reconnu l'Église catholique comme l'une des institutions les plus puissantes et négatives du colonialisme, et lui a demandé de se maintenir à l'écart des décisions que son gouvernement allait prendre, en lui signalant que l'État doit rester indépendant des religions. Il n'a pas cédé aux pressions de l'Église catholique en dépit des attaques des secteurs de droite et conservateurs, dont il a fait l'objet. Pendant les messes et à d'autres occasions, le Président et ses politiques ont été victimes d'une campagne de discréditation, qui a conduit à des confrontations entre les différents secteurs de la société qui se sentaient concernés par cette manipulation de la religion.

La première mission d'Evo Morales a été de convoquer une Assemblée constituante pour rédiger une nouvelle Constitution Politique de l'État bolivien (CPE) qui serait le reflet d'une nouvelle société. La relation entre l'État, le pouvoir civil ou l'autorité publique et la religion, particulièrement la catholique, a toujours été un sujet délicat au moment de rédiger ou de réformer les constitutions politiques, car le lien historique entre ces deux pouvoirs<sup>3</sup> reste immense et par conséquent difficile à scinder.

L'Assemblée constituante a été conformée par plusieurs partis politiques, groupements de citoyens et représentants de tous les secteurs de la population. Les décisions ont été prises uniquement par les membres de l'Assemblée ; Evo Morales n'a pas eu le droit d'intervenir sur les décisions de celle-ci.

De concert avec d'autres organisations sociales, CDD-Bolivia a décidé d'inclure les Droits sexuels et reproductifs dans la nouvelle CPE bolivienne. À titre d'information, il convient de mentionner qu'en 2004, le Congrès de la République a approuvé la [Ley Marco sobre Derechos Sexuales y Reproductivos](#) (Loi cadre sur les droits sexuels et reproductifs). Néanmoins, le président de la république de l'époque, Charles Mesa, n'a pas eu la volonté politique suffisante pour la promulguer en tant que Loi parce qu'il a succombé aux pressions de l'Église catholique qui, par une lettre, a menacé de retirer son soutien au gouvernement s'il n'opposait pas son veto au projet de loi.

Les droits humains des femmes, les DSR, le droit à la vie « dès la conception »<sup>4</sup> et la pénalisation de l'avortement font partis du programme politique de l'Église catholique au détriment du droit de

choisir des femmes. L'Église catholique et les partis politiques d'opposition ont eu recours à tous les moyens pour empêcher d'inscrire les DSR dans la nouvelle CPE. Les leaders de l'Église catholique ont mené avec une virulence extrême, une série d'attaques et de disqualifications verbales envers ceux qui proposaient un État laïque et la constitutionnalisation des DSR ainsi que le droit à la vie sans restrictions. L'Église catholique, quelques églises évangélistes et leurs alliés politiques avaient réussi à inclure dans le rapport de la Commission de droits, devoir et garanties, la constitutionnalisation du « droit à la vie dès la conception » qui, suite à de longues actions des mouvements féministes et de droits humains, fût modifié pour le « droit à la vie » sans restrictions. D'autres difficultés comme celle-ci ont été surmontées par l'Assemblée constituante. Les tensions initiales se sont réduites et une fois de plus les syncrétismes entre religions chrétiennes et autochtones-indigènes ont prévalu, cette fois dans un cadre de respect mutuel.

La nouvelle Constitution consacre une large reconnaissance au droit à la liberté de religion, de culte et de conscience, qui a sans aucun doute rompu le statut officiel de l'Église catholique en Bolivie. À l'article 4, Titre I, chapitre premier, la Constitution dispose que « l'État respecte et garantit la liberté de religion et des croyances spirituelles, conformément avec leurs visions du monde. L'État est indépendant de la religion. »

Nous devons également reconnaître qu'il existe des fondamentalismes culturels et indigénistes au sein même de la société bolivienne, ancrés dans des pratiques et des idéologies religieuses/visions du monde amplement exacerbées et qui coexistent avec les fondamentalismes religieux de l'Église catholique. Cette situation influence la prise de décision des acteurs/rices politiques actuels/les qui sont, majoritairement, d'origine indigène, aussi bien Aymara, Quechua ou Guarani, dans un pourcentage moindre, où les traditions et la culture se transmettent de génération en génération. En ce qui concerne la sexualité et la reproduction, à ce jour, la question n'a pas été abordée de manière à prendre en considération les us et coutumes des populations autochtones, ni les pratiques culturelles qui, malgré tout, demeurent ancrées au XXIème siècle. Les efforts déployés pour y remédier ont été influencés par le christianisme et le catholicisme qui, à travers des enseignements biaisés, chargés de préjugés et loin de toute rigueur scientifique, ont créé des confusions conceptuelles et des croyances contradictoires. Ainsi, la perception culturelle des leaders autochtones et indigènes sur ces sujets, ne les a pas conduit à soutenir dès le départ le travail de sensibilisation et d'information que les organisations de femmes, féministes et de droits humains avons réalisé avec les organisations de femmes agricultrices, indigènes et membres de l'Assemblée. Ce travail, dont nous ferons référence plus loin, a été très important puisque paradoxalement, les femmes indigènes souffrent non seulement

des effets de tous les fondamentalismes de la société coloniale toujours en vigueur en Bolivie, mais aussi, de l'imposition d'une série de pratiques, us et coutumes traditionnels qui violent leurs droits et qui ignorent les lois et normes qui les protègent et dont elles se voient obligées à accepter. En ce qui concerne les groupes fondamentalistes identifiés dans le contexte bolivien, nous pouvons faire mention des suivants :

**A. L'Église catholique :** Les DSR sont traités d'une perspective chrétienne, conservatrice et absolument patriarcale et machiste. La sexualité est taboue, l'usage de contraceptifs est proscrit et l'avortement constitue un péché mortel. Ces arguments sont systématiquement répandus à travers le prêche et partout où l'église est présente, ils arrivent même à faire obstacle à certaines politiques publiques qui pourraient être bénéfiques aussi bien aux catholiques, qu'aux non catholiques. En dépit de l'entrée en vigueur de la nouvelle CPE, les prérogatives et privilèges dont jouit l'Église, tels que l'exemption d'impôts sur les revenus, les biens meubles et immeubles et même sur les grandes étendues de terre qu'elle possède à travers le pays, n'ont pas pu être éliminés car les liens étroits qui subsistent entre l'Etat, le Vatican et son pouvoir idéologique va au delà de ce qui a été établi dans l'Article 4° de la CPE, et cela à cause, en partie, du Convenio Marco de Cooperación Interinstitucional (Convention cadre de coopération interinstitutionnelle) signé entre l'Église catholique de Bolivie et l'État plurinational de Bolivie le 20 août 2009. Cet accord renforce de manière contradictoire la position de l'Église, qui continue à agir de sous-jacente dans tous les aspects de la vie sociale et politique du pays. Leur lien avec les secteurs économiques les plus puissants s'est également accru, spécialement dans les régions de l'est où sont localisés les opposants de l'actuel processus social et politique.

**B. Le Poder democrático y popular (le Pouvoir démocratique et populaire – PODEMOS, selon l'acronyme espagnol) :** Est une association citoyenne de droite (avec un statut de parti politique). Il réalise des accords avec l'Église catholique pour obtenir son soutien politique et il s'oppose donc aux lois qui se rapportent aux DSR. Il propose de manière ouverte ses idées à propos de la famille traditionnelle, la morale catholique, l'homophobie et la discrimination. Il constitue la seconde force politique en Bolivie aux mains des politiques traditionnels de droite conservatrice qui voit en l'Église catholique son meilleur allié pour éviter la séparation entre l'Etat et l'Église. Il détient un grand pouvoir au niveau politique et économique car il est constitué principalement par des personnes des classes moyennes élevées et élevées.

**C. Les groupes fondamentalistes minoritaires :** Il s'agit notamment de tous les groupes qui ne font pas nécessairement partie des groupes mentionnés ci-dessus, mais qui font partie du courant fondamentaliste en raison de leurs pratiques culturelles marquées par des rites religieux et par des traditions conservatrices qui vont à l'encontre de la reconnaissance des droits des femmes. La Bolivie est un pays plurinational, pluriculturel et multilingue c'est pourquoi ce genre de fondamentalisme reste présent sur une grande partie du territoire national. En outre, il existe des églises chrétiennes de moindre taille qui promeuvent également une vision misogyne qui sous-estime et asservit les femmes et donc leurs droits. En ce qui concerne les DSR, ils ont été intégrés dans une proposition soutenue par plusieurs institutions et organisations sociales, en ce y compris CDD-Bolivia, dont le résultat se traduit par l'inclusion de ces droits dans la nouvelle constitution, dont l'article 66 énonce qu'il « garantit aux femmes et aux hommes d'exercer leurs droits sexuels et reproductifs ». Ce succès doit être considéré comme la réussite d'un travail politique systématique, coordonné, articulé et dirigé par le mouvement des féministes qui a mis en œuvre une stratégie intégrée et efficace.

### Les stratégies

En août 2006, l'Assemblée constituante est créée en Bolivie dans le but de favoriser un nouveau pacte social qui permettrait de transformer le système politique bolivien affaibli et en crise. Plusieurs acteurs/rices et leaders se sont donnés rendez-vous lors de ce moment historique, en particulier des grands secteurs exclus et marginalisés comme les femmes et les populations autochtones. Il est à noter que depuis quatre ans des liens s'étaient tissés entre plusieurs institutions et des femmes indépendantes, activistes des droits humains des femmes —féministes et non-féministes— ce qui a permis de développer des stratégies différentes pour faire face aux fondamentalismes religieux, politiques et culturels.

En ce moment historique, les réseaux, institutions et organisations de femmes et féministes, dont CDD-Bolivia, suite à une période de dur labeur et de rencontres avec les femmes urbaines, rurales, indigènes, autochtones et paysannes de tout le pays, ont pu se mettre d'accord sur un programme politique dirigé à l'Assemblée constituante. Ce programme proposait que l'Etat, quasiment confessionnel, soit substitué par un Etat laïque et que le principe de non-discrimination sur la base de l'orientation sexuelle et l'identité de genre, parmi beaucoup d'autres propositions, soit compris comme l'un des droits humains figurant dans la nouvelle CPE.

Le positionnement du programme impliquait une stratégie intégrée, inclusive et incisive qui intégrait les aspects suivants :

- Un processus de formation et d'information interne de toute l'équipe de CDD-Bolivia, particulièrement sur les sujets liés à la laïcité, le laïcisme et l'État laïque car nous savions que l'affrontement avec l'Église catholique et les secteurs politiques conservateurs serait difficile. Toute erreur conceptuelle pouvait se traduire par un recul inacceptable.
- La création d'alliances entre diverses personnes et institutions : les féministes, les défenseurs/ses des droits humains, les institutions qui luttent pour le droit à l'alimentation, au travail, au logement ; les syndicats des travailleuses au foyer ; les organisations indigènes de femmes et hommes ; la communauté de la diversité sexuelle ; le mouvement afro ; les secteurs académiques et les églises d'autres confessions, entre autres.
- Des processus de formation pour nos alliés/es, pour les membres de l'Assemblée et autres groupes stratégiques comme les leaders de religions autochtones andino-amazonienne et quelques chrétiennes.
- L'élaboration d'arguments, provenant de différents points de vue, connaissances et réalités, pour faire face aux attaques des groupes fondamentalistes.
- Suivi de l'influence des groupes fondamentalistes religieux dans les domaines économiques et sociaux à travers le suivi médiatique de leurs déclarations, publications, participations publiques et autres activités.
- Le développement d'activités de plaidoyer et de lobby auprès de décideurs/ses, s'adaptant à leurs horaires et à leurs emplacements : c'est à dire, en nous approchant de leur siège, bureaux, syndicats, lieux où elles/ils opèrent, et même en touchant leurs communautés.
- La création de débats francs et ouverts non seulement avec les militants, mais surtout avec la société civile en général, qui a fini par avoir une fonction de « gardienne de l'équilibre », se penchant vers l'un ou l'autre côté (c'est-à-dire, vers des positions fondamentalistes ou progressives). De ces débats publics, nous avons pu extraire des exemples de réalités vécues par les gens qui ont contribué à élargir notre défense contre les fondamentalistes.

Nous avons systématisé et mis en contexte ces expériences, en tenant compte de leurs causes profondes et de leurs incohérences qui conduisent aux injustices dans le contexte de notre nouvelle réalité sociale.

- L'enquête sur le statut de l'Église catholique en Bolivie, qui nous a permis de parler sur base de preuves et avec des éléments supplémentaires sur la relation Église-Etat, les privilèges et avantages dont elle jouit ainsi que d'autres éléments qui ont constitués une carte supplémentaire à sortir au bon moment.
- S'affranchir des leaderships individuels ou institutionnels, afin de ne constituer plus qu'un seul front uni face aux attaques des groupes politiques, sociaux et religieux fondamentalistes.
- Faire appel au mouvement féministe international et à des experts/es d'autres pays. Par exemple, des experts/es et les alliés/es du Mexique, du Pérou et du Brésil ont participé à des séminaires sur l'état laïque et les DSR.
- Renforcer les alliances avec des groupes d'autres confessions que la catholique, comme l'église évangéliste méthodiste qui jouit d'un grand prestige et de crédibilité dans le pays, ainsi qu'avec d'autres petits groupes dont les arguments nous ont été très utiles et qui ont constitué le reflet de la diversité religieuse dans le pays.

Nous avons manqué de ressources économiques et humaines suffisantes pour mettre en œuvre nos stratégies. Plusieurs fois, nous avons dû « faire la quête » et lever des fonds auprès des particuliers et des institutions afin de poursuivre des activités stratégiques qui ne pouvaient pas être retardée, même pour quelques heures. Les fonds propres du Programme de CDD-Bolivia et d'autres petits apports ont été utilisés et ont certainement contribué à l'obtention de nos objectifs. Toute l'équipe de CDD-Bolivia a participé dans les activités de plaidoyer et lobby, d'éducation, de formation, de sensibilisation et d'activisme. En général, notre stratégie a été mise en œuvre par les féministes boliviennes et les collègues des droits humains et des communautés des DSR.

Nous pensons que notre meilleure stratégie a consisté à tisser des liens entre les défenseurs/ses des droits humains, les institutions et les diverses organisations sociales, car la production d'arguments doit être fondée sur des réalités différentes, des expériences et des besoins qui offrent la particularité d'être « à nous », d'être « national », facilitant ainsi le débat démocratique. Bâtir des alliances de travail avec différents secteurs organisés de la population nous a permis d'avoir une multiplicité

et une diversité de voix, qui s'interrogeaient et qui discutaient des sujets qu'on souhaitait impulser. Nous n'étions plus les « anciennes » féministes qui parlent toujours des mêmes choses, sinon un groupe humain pluriel avec une voix et des propositions propres.

Plusieurs fois nous avons choisi d'éviter les apparitions publiques afin d'éviter que le public identifie les *Catolicas por el Derecho a Decidir* et les féministes comme celles qui impulsaient ces sujets. Des organisations de droits humains, syndicats, ombudsman/médiateur mouvements sociaux, jeunes, groupes de personnes vivant avec le VIH et le sida, les travailleuses au foyer et autres organisations ont relégué notre voix dans leur actions de plaidoyer et lobby et leurs apparitions dans les médias.

Des collectifs de jeunes tels que « Decide » (Décide) ainsi que d'autres groupes ont travaillé avec leurs pairs dans des organisations sociales de leurs communes, communautés et villes, en apportant un message d'espoir aux universités et autres centres d'éducation supérieure. Cela a constitué une nouvelle façon de répondre aux demandes des jeunes populations. La musique, l'art, les pièces de théâtre, les activités de rue et les interventions urbaines ont contribué à répandre nos objectifs pour un meilleur pays que nous poursuivons depuis plusieurs dizaines d'années.

Nous avons également dû déconstruire les doctrines et théories, aussi bien féministes, de droits humains qu'indigénistes, pour permettre de repenser la défense des droits humains des différents groupes exclus, en rassemblant des activistes et des universitaires pour des grands débats. Cela a été rendu possible par l'abandon des leaderships individuels ou institutionnels égoïstes qui constituent en soi une forme de fondamentalisme.

Notre plaidoyer a rendu possible l'introduction et la transversalisation des droits, que nous, les mouvements de femmes et les féministes considérons comme fondamentaux et irrévocables, pour que les femmes soient considérées comme des citoyennes à part entière : les DSR. Le processus nous a obligé à prendre conscience de la diversité de positions et de programmes des différents groupes où convergent une multiplicité d'identités, de conditions sociales, de classes, d'ethnies, d'orientations sexuelles, etc. Cette diversité a réussi à se transformer en alliance pour faire face aux secteurs conservateurs et fondamentalistes.

En revanche, les discours de la droite politique et religieuse ont été très agressifs et incitaient au rejet et à la violence. Ainsi, à certaines occasions, ils ont qualifié les membres indigènes de l'Assemblée comme des personnes incapables de raisonner et les défenseurs/ses des DSR comme des « avorteuses » et des « amoraux ».

Compte tenu de cette situation, nous avons souhaité que nos discours marquent la différence, qu'ils soient conciliateurs, porteurs d'espoir et respectueux des droits humains et des différences. Pendant les débats publics, nous n'avons pas répondu aux insultes, ni offenses et menaces, nous avons plutôt parlé d'unité pour renforcer le désir de changement et inciter les indécis à opter pour nos propositions au lieu de choisir la haine et le mensonge.

Sans aucun doute, la conjoncture politique d'un nouveau gouvernement démocratique à forte sensibilité sociale, ainsi comme l'opportunité de refonder l'État bolivien et de créer une nouvelle CPE, ont été les principaux facteurs qui nous ont poussé à agir avec toute nos forces et ressources. Pour la première fois dans l'histoire républicaine de notre pays, femmes et hommes de différentes origines, secteurs, classes, pauvres ou riches, adultes et jeunes, pouvaient élever la voix pour proposer un nouveau modèle de pays. Nous avons décidé que nos demandes seraient écoutées et que si nous ne le faisons pas maintenant, nous n'aurions plus l'opportunité de parler en face à face avec le peuple et avec ceux qui avaient l'obligation de nous entendre. Nous avons assumé la responsabilité d'être la voix des sans-voix et avons construit notre stratégie sur base de nos forces, capacités, identités et spécificités ainsi que sur nos faiblesses et différences.

Le processus de défense de l'État laïque et des DSR, comporte une longue histoire menée principalement par des femmes, qui, face à des sociétés patriarcales et colonisatrices, demandent et exigent la reconnaissance formelle de leur sexualité et leur reproduction comme des droits humains.

## Regards sur l'avenir

Nous considérons avoir engendré un processus de plaidoyer collectif qui a permis de recréer le gouvernement bolivien. Le contexte national d'une nouvelle Assemblée constituante a permis de générer un large débat sur les droits des femmes et sur l'importance d'un État laïc, qui a réussi à inclure de manière innovatrice les acteurs/rices historiquement discriminés/es et marginalisés/es du pouvoir. Indéniablement, la société bolivienne a montré un grand besoin de changements aussi bien politique, qu'économique, social et culturel, en rupture avec le statut quo qui niait les différences et catégorisait ses citoyens/nes. Le processus de changement que la Bolivie a connu doit être compris dans le cadre de ces ruptures. A travers leurs luttes, la société civile, les autochtones et les femmes ont utilisé leurs propositions, comme leurs fers de lance, dans le processus constitutionnel, aboutissant à une nouvelle Constitution qui vise à modifier l'histoire de la société bolivienne.

De même que dans d'autres pays latino-américains<sup>5</sup>, nous faisons face à l'alliance de groupes politiques et économiques de droite avec l'Église catholique et les églises chrétienne conservatrices associés avec les moyens de communications les plus importants de chaque pays, dont les propriétaires sont des entrepreneurs privés et des puissants propriétaires terriens. Les fondamentalismes religieux souhaitent maintenir l'ordre social pour lequel il est essentiel de contrôler l'autonomie des femmes qui est associé à l'exercice de leur sexualité.

Pour promouvoir l'État laïque, CDD-Bolivia a livré toutes les ressources institutionnelles possibles: des ressources humaines formées au sujet, ses liens avec la presse, l'élaboration et la distribution de matériel de diffusion ainsi que des alliances construites avec la société civile, universitaires, législateurs/rices, politiques, etc.

Nous croyons fermement que notre initiative a démontré que travailler collectivement et en alliance contre un ennemi puissant et implacable est essentiel. Il est nécessaire de rester dans un processus continu de formation et d'actualisation des concepts et des arguments que nous souhaitons soutenir, en l'occurrence ceux qui ont contribué à renforcer l'État laïc. La poursuite des recherches est également nécessaire, créer des sondages d'opinion au sujet des thèmes liés à notre programme, gérer des statistiques existantes et mises à jour et créer des profils de groupes fondamentalistes, qui nous aident à en apprendre davantage sur leurs organisations, leurs relations et leurs stratégies.

S'opposer aux fondamentalismes nécessite la création d'une opinion publique favorable, ce qui implique la construction d'une base sociale solide soutenant un État laïc, les droits des femmes et les DSR. Pour ce faire, nous devons rester réceptifs à la diversité de pensées et de manières de voir la vie et le monde, par exemple, les visions du monde des peuples indigènes et autochtones ou les préceptes d'autres églises.

Nos initiatives ont été précieuses car elles nous ont permis de construire, entre les mouvements, des langages communs et des alliances pour défier les fondamentalismes. Les contenus et arguments peuvent être repris par d'autres pays de l'Amérique Latine, comme le Nicaragua ou Le Salvador, où les fondamentalismes contre les droits des femmes ont gagné du terrain.

### **Autres sources consultées :**

AWID, *À découvert : dix mythes des fondamentalismes religieux*, Toronto, 2008.

Baptista, José Luis. *Supresión de la religión oficial del Estado*. La Paz, Editorial Católicas por el Derecho a Decidir, 2006.

Campaña por la convención de los derechos sexuales y derechos reproductivos. *La trampa de la moral única*. Lima, Perú, Mai 2005.

Defensor del pueblo, Oficina del Alto Comisionado para los Derechos Humanos y Asamblea Permanente de Derechos Humanos. *Documentos varios sobre el Proyecto de Constitución Política del Estado*. Textos sin publicar, 2008.

Movimiento de mujeres presentes en la historia. *Cartillas de argumentación para la agenda política de las mujeres en la Asamblea Constituyente*. La Paz, Bolivia, Editorial Coordinadora de la Mujer, 2006.

Noemí, Juan. *El porvenir de los católicos latinoamericanos: Una reflexión elemental*. *Teología y Vida*, 48(1), 2007.

Ortíz Magallón, Rosario. *El Estado laico, condición de ciudadanía para las mujeres*. México D. F., abril 2007.

Quijano, Anibal. *Colonialidad del Poder, Eurocentrismo y América Latina.*, dans: LANDER, Edgardo (comp.). *La Colonialidad del Saber: eurocentrismo y ciencias sociales*. Buenos Aires, CLACSO, 2000, p. 201.

Rivera Santivañez, José Antonio. *Hacia una nueva Constitución. Luces y sombras del proyecto modificado por el Parlamento*. La Paz, FUNDAPPAC, Konrad Adenauer Stiftung, 2009.

Rivera, María Milagros. *Las reacciones de diferencia: mujeres y hombres en un solo mundo*. Ponencia presentada en el Programa de Estudios de Género del convenio Centro de la Mujer Peruana Flora Tristán-Universidad Nacional Mayor de San Marcos. Lima, 2002.

Rojas, Farit. *Análisis y comentario de la Primera Parte de la CPE, Título II: Derechos Fundamentales y Garantías*. La Paz, documents inédits, 2008.

Unitas. *Texto Explicativo de la nueva Constitución Política del Estado*. La Paz, Editorial Programa Nina, 2008.

---

### **Brève notice biographique de l'auteure :**

Teresa Lanza Monje possède une formation en Droit et Sciences Juridiques. Elle est la fondatrice et actuelle Directrice exécutive des Católicas por el Derecho a Decidir en Bolivie. En tant qu'activiste spécialisée dans les droits humains des femmes et droits reproductifs et sexuels, elle intègre le mouvement féministe national et international. Elle a fondé le collectif Genre et Théologie et est également auteure de recherches, articles et essais sur les droits sexuels et reproductifs.

### **Brève notice biographique de l'organisation :**

Les Católicas por el Derecho a Decidir-Bolivia est une association civile non gouvernementale et sans but lucratif (ONG), qui naît en Bolivie en 1996 comme réponse aux demandes des mouvements de femmes et le besoin de les structurer autour des lignes émanées de la Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, 1994) et de la Femme (Pékin, 1995). Ses domaines d'action se centrent sur le plaidoyer et le lobby, la formation, la communication et l'exigibilité des droits sexuels et reproductifs. Voir : <http://www.catholicsforchoice.org>

---

### **Notes de fin :**

<sup>1</sup> GONZÁLEZ Ruiz, Edgar. [La Iglesia y las leyes en América Latina](#). Red Voltaire, 1 mai 2004.

<sup>2</sup> L'église catholique et les élites économiques les plus puissantes se concentrent dans les régions de l'orient bolivien et à Chuquisaca, qui sont des régions conservatrices.

<sup>3</sup> La Constitution bolivienne en vigueur a été promulguée en février 2009.

<sup>4</sup> Note de la rédaction : Dans le contexte latino-américain, la notion de « droit à la vie dès la conception » est utilisée pour qualifier le fœtus ou le « bébé à naître » comme ayant les mêmes droits humains que les déjà nés, afin de réduire les droits d'accès à la santé sexuelle et reproductive, en qualifiant l'avortement (et même, dans des cas plus extrêmes, les formes de contrôle des naissances) comme l'équivalent à un assassinat).

<sup>5</sup> Voir également l'étude de cas des Catholiques pour le Droits à Décider-Mexique.